

29 novembre 2018

Pierre Gagnon, Ad. E.
Vice-président exécutif – Affaires
corporatives et chef de la gouvernance
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



Objet : Demande d'accès à l'information C-6421

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 29 octobre 2018 et dans laquelle vous nous demandez :

« Prix pour le service de déneigement pour les bâtiments suivant :

- 010 - Poste du bout de l'île
- 020 - Poste Bourassa
- 030 - Terrain Anjou
- 050 - Poste de Lorimier
- 060 - Entrepôt Montréal
- 070 - Entrepôt Hodge
- 080 - Centre de documents rue Jeanne-d'Arc
- 090 - Siège rég/ région St-Laurent
- 100 - CS Anjou
- 110 - CS Chomedey».

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-dessous les attributaires des contrats de services de déneigement pour chacun des bâtiments :

<i>Poste du bout de l'île</i>	Les Entreprises Daniel Robert inc.
<i>Poste Bourassa</i>	Bélanger SR inc.
<i>Terrain Anjou</i>	Les Entreprises Daniel Robert inc.
<i>Poste de Lorimier</i>	Construction Di Paolo inc.
<i>Entrepôt Montréal</i>	Les Entreprises Daniel Robert inc.
<i>Entrepôt Hodge</i>	Les Aménagements paysagers Genex inc.
<i>Centre de documents rue Jeanne-d'Arc</i>	Les Entreprises Daniel Robert inc.
<i>Siège rég/ région St-Laurent</i>	Ce bâtiment a été retiré de l'appel de propositions
<i>CS Anjou</i>	Les Aménagements paysagers Genex inc.
<i>CS Chomedey</i>	Les Aménagements paysagers Genex inc.

Les commandes couvrent la période du 8 novembre 2018 au 31 octobre 2020.

Toutefois, nous ne pouvons vous communiquer les montants de ces attributions, car ils constituent des renseignements de nature commerciale que nous traitons de façon confidentielle. Nous invoquons à cet égard les articles 21, 22, 23, 24 et 27 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

- p. j.